

ORDRE DU JOUR

En ce 23 juin 2012, nous célébrons le cinquantième anniversaire de la création de l'escadron de gendarmerie mobile de CHÂTELLERAULT, moment solennel, empreint de souvenirs.

Illustration des traditions militaires, cette cérémonie concrétise à la fois la solidité du lien transgénérationnel auquel nous sommes, nous, militaires de la gendarmerie, tant attachés, mais entretient également notre devoir de mémoire. Elle traduit aussi l'attachement profond de l'escadron à cette cité qui l'a accueilli à sa création le 1^{er} juillet 1962.

Les origines de l'escadron de CHÂTELLERAULT sont à rechercher en Grande Kabylie, lors des événements d'Algérie.

Le 1er août 1956 est créé le 5° Escadron de Gendarmerie Mobile, alors unité blindée. Mis à disposition du Groupement de Gendarmerie de TIZI OUZOU, il mène dans ce secteur, des missions de sécurisation quotidiennes contre la rébellion.

A partir d'octobre 1959, le 5ème escadron s'installe aux ISSERS, dans le secteur de BORDJ MENAEL. Il tient un sous-secteur et participe avec foi et détermination aux tâches de pacification.

En janvier 1961, le 5° escadron rejoint la région d'Alger où il a déjà été déplacé au cours de l'année précédente. Les militaires qui le composent servent avec discipline et sang froid, lors des délicates missions de maintien et de rétablissement de l'ordre qui leur échoient.

Devenu l'escadron 5/10 d'AUMALE, il est dissout en même temps que les escadrons de SIDI BEL ABBES, BATNA et BORDJ BOU ARRERIDJ, en juillet 1962, pour donner naissance en métropole aux escadrons de BLOIS et CHÂTELLERAULT.

Le 1er juillet 1962, l'escadron 11/4 de gendarmerie mobile s'installe donc à Châtellerault. Servent alors dans ses rangs, 91 officiers et sous officiers, bientôt rejoints par les 39 sous officiers du peloton de PARTHENAY, dissout le 1er avril 1963.

Installé durant trois années dans un entrepôt désaffecté, l'escadron se voit attribuer, en 1965, les bâtiments d'une ancienne laiterie dans le quartier de la Gornière.

Les infrastructures, rustiques et inadaptées, sont peu à peu transformées en un cantonnement permettant d'accueillir l'ensemble des services de l'unité. Les familles, quant à elles, sont logées dans des bâtiments collectifs de la plaine d'Ozon.

En 1967, l'escadron 11/4 devient l'escadron 2/12.

Il est récompensé, en 1968, d'un témoignage de satisfaction délivré par le commandant régional de la gendarmerie pour son engagement dans les opérations de maintien de l'ordre dans la capitale.

Le 24 mai 1991, dans le cadre de la réorganisation "Armée 2000", l'escadron prend le nom d'escadron 23/4 de gendarmerie mobile et continue d'être engagé dans de nombreuses missions de maintien de l'ordre, services de sécurité à Paris, ou renfort à la gendarmerie départementale, en métropole, en Corse et Outre Mer.

C'est le 20 septembre 1992, que le 23/4 connaît ses heures les plus tristes. Le gendarme Fabrice AUFORT, affecté à l'unité depuis le 16 juillet 1990, est en effet assassiné au cours d'un service de surveillance à ZONZA, en Corse du Sud.

D'autres moments difficiles vont émailler la vie de l'escadron. Ainsi, le 04 février 1994, à RENNES (Ille et Vilaine), face à plusieurs centaines de marins-pêcheurs, équipés de fusées d'amarrage, l'escadron 23/4 connaît l'une de ses plus dures missions de maintien de l'ordre au cours de laquelle plusieurs gendarmes sont blessés dont un très grièvement. Cette action vaudra à l'unité un témoignage de satisfaction du commandant de la circonscription de gendarmerie, accompagné de citations et décorations aux blessés.

Le 1er août 1995, l'escadron 23/4, devient "escadron mixte-VBRG", renouant ainsi avec son passé d'unité blindée.

Après 33 ans d'existence, en 1995, il entre dans la caserne du Bas Antoigné, dotée de locaux de services et techniques cette fois-ci parfaitement fonctionnels. En juin 1999, les familles occupent les logements de la nouvelle résidence.

Après une mission en Algérie en 1997, l'escadron, fort de sa composante blindée, est désigné en 2000 pour une mission OPEX au KOSOVO, sous les ordres du capitaine LEFOUR. Un détachement retournera au Kosovo en 2007.

Au cours des dix dernières années, l'unité effectue dix missions outre mer, la Réunion, Mayotte, Guyane, St Pierre et Miquelon, St MARTIN, Guadeloupe, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, puis Tahiti et enfin Martinique. Pour chacune d'entre elles, l'engagement et le professionnalisme du personnel sont reconnus et soulignés par les autorités d'emploi et récompensés par l'attribution de témoignages de satisfaction et de lettres de félicitations.

En application d'un arrêté du 12 Janvier 2000, la caserne de Gendarmerie Mobile de CHÂTELLERAULT, est désormais baptisée “ Quartier Gendarme AUFORT ”, en mémoire de ce sous-officier de l'escadron qui a payé de sa vie, en 1992, son engagement au service de la Nation.

Le 1er juillet 2000, faisant suite à la dissolution de la 4ème Légion de gendarmerie mobile, l'unité est rattachée à la 2ème Légion de gendarmerie mobile, groupement IV/2 de Limoges. L'escadron devient désormais le 46/2.

La dissolution des légions de gendarmerie mobile en 2005 ne modifie en rien l'appellation de cette unité qui, rappelons-le, a porté successivement les dénominations suivantes :

5/10 ; 11/4 ; 2/12 ; 23/4 et 46/2 ...

La perte des Véhicules blindés de la gendarmerie en 2006, classe l'escadron en “unité portée”.

C'est là, la dernière étape, jusqu'à ce jour, de l'évolution de l'escadron 46/2 de gendarmerie mobile de Châtellerault.

Celui-ci continue de s'intégrer dans les missions générales de sécurité publique confiées à la gendarmerie mobile, subdivision singulière et admirable de la gendarmerie qui contribue à la préservation des valeurs supérieures de notre démocratie.

Le Général LAVAUD